

LA SAGA MARTINEZ

Audrey Bianchi

Il m'a été donné l'opportunité il y a une dizaine d'années d'explorer un pan de l'histoire de l'hôtellerie azuréenne à travers un fonds d'archive qui n'avait jamais jusqu'alors été étudié : le fonds Donadei Martinez et Skolinikoff. Au cours de cette étude je me suis attardée à démontrer, au-delà de l'histoire locale, les pratiques financières de l'époque, la tendance à l'évolution générale des structures capitalistes dont l'expansion est considérable. L'histoire de la holding Donadei Martinez est fondée sur des hommes entreprenants et l'entreprise en est la cellule active. Progressivement, le capitalisme industriel et libéral du XIXe siècle dans lequel l'entrepreneur était le seul personnage central va laisser place à un capitalisme moderne caractérisé par l'importance des capitaux techniques et la domination du capital financier. Née de la volonté de créer une chaîne hôtelière de luxe, la holding Donadei Martinez s'est étendue en s'assurant petit à petit le contrôle de grands palaces comme le Ruhl, Savoy, France, Royal tant d'un point de vue immobilier que de la gestion hôtelière, chaque hôtel appartenant à une société immobilière qui l'a acheté et dont l'exploitation est gérée par une autre société. Pour pouvoir se développer de la sorte, le groupe Donadei-Martinez emprunte des sommes très importantes à une entreprise de crédit La foncière du Nord de la France qui place auprès du public ces cédules hypothécaires gagées sur le patrimoine mobilier et immobilier des sociétés ayant contracté l'emprunt.

Un des hôtels de ce groupe, un des fleurons de l'hôtellerie cannoise d'hier et d'aujourd'hui, le Martinez a une histoire méconnue du grand public. J'ai eu la chance de rencontrer Phillip Kenny, le petit-fils d'E. Martinez qui a pu corroborer certaines hypothèses de recherches et m'apporter des éclaircissements sur d'autres. L'histoire du Martinez c'est d'abord l'histoire d'un homme, immigré italien au parcours extraordinaire, un self made man, qui au fil de rencontres a su se hisser au plus haut de l'échelle sociale. L'histoire du Martinez, hôtel éponyme, c'est un combat d'hier et d'aujourd'hui, de la construction, à la mise sous séquestre, à la lutte des héritiers face à l'État. Aujourd'hui, la saga Martinez perdure.

● **Emmanuel Martinez, le self made man**

Né à Palerme, 20 ans avant le début du XXe siècle, Emmanuel Martinez est le descendant d'une famille noble, d'origine espagnole, arrivée en Sicile au milieu du XVIIe siècle. Il se découvre, très tôt, une passion pour les voyages. Son père, le baron Giovanni Martinez, était commandant du port de Palerme. Après une jeunesse des plus heureuses, auprès de sa famille, il obtient de ses parents la permission de faire un voyage d'étude à Paris, afin d'y chercher sa voie.

C'est au Grand Hôtel, sur les Grands Boulevards à Paris, en 1902, qu'Emmanuel trouve sa passion : il deviendra hôtelier ! Il se sent à l'aise dans ce milieu où l'on fréquente, à cette époque, tant de personnes fortunées venues des quatre coins du monde. Très vite, de par ses qualités et sa grande soif de réussite, il gravit les nombreux échelons de cette nouvelle profession. On le retrouve dans plusieurs palaces, en France. A l'occasion d'un long séjour à Londres, il devient associé majoritaire de deux grands établissements de luxe : l'Hôtel Westminster, puis le Piccadilly (Hôtel Méridien, aujourd'hui). Ce sera le début de sa longue carrière internationale.

Ce ressortissant italien est venu en France pour consacrer toute son activité au développement du tourisme en général et de l'industrie hôtelière en particulier. Ses efforts continus lui ont permis de diriger ou d'administrer de grands établissements hôteliers. De 1909 à 1914, il est directeur de l'hôtel Carlton de Cannes. Sous sa direction sont exécutés des embellissements qui font de l'hôtel le premier de Cannes. Pendant la Grande Guerre, Emmanuel Martinez est à la tête de l'Hôtel Ruhl, de Vichy, poste que lui a confié, dès 1913, Henry Ruhl. Martinez continue son ascension professionnelle. Le succès lui sourit. A Nice, il devient directeur général : de l'Hôtel Ruhl et des Anglais, de l'Hôtel de France, du Royal-

Palace, du Savoy-Palace et il dirige la restauration du Casino Municipal. De 1921 à 1929, il est nommé administrateur délégué puis président du conseil d'administration du Carlton à Paris. Il détient alors 38 000 actions représentant 92% du capital de la société anonyme de l'Hôtel Carlton de Paris. Il vend la totalité de ses titres pour financer un projet gigantesque, la construction du Martinez.

À Paris, en 1909, il épouse Marie Maldiney. Il a fait sa connaissance, la saison précédente, à Vichy, où elle travaillait comme gouvernante de deux petites filles d'une famille bourgeoise anglaise. Emmanuel et Marie tombent follement amoureux l'un de l'autre, malgré tout ce qui les sépare. Elle est plus âgée que lui, de dix années, de condition plus modeste et née de père inconnu. Marie Maldiney ne pouvait pas avoir d'enfants au grand regret d'Emmanuel Martinez. Ce bel italien multiplie les conquêtes notamment Emma Digard qui sera sa maîtresse toute sa vie. Mais il apprend qu'une employée avec qui il a eu une liaison est enceinte. Elle donnera naissance à une petite fille en 1923 qu'elle abandonnera en lui laissant son nom contre un peu d'argent offert par Martinez pour qu'elle puisse accomplir son rêve américain. Martinez ira régulièrement voir cette petite fille à l'assistance publique mais ne pouvant pas révéler son existence à sa femme Marie il finira par demander à Emma Digard sa maîtresse d'adopter Suzanne qui devient alors Micheline Digard. Lorsque les travaux de constructions du Martinez débutent elle a tout juste 4 ans. Elle découvrira la vérité sur sa naissance et son adoption peu avant d'épouser en 1941 en pleine tourmente de la guerre Tom Kenny, un jeune canadien, un descendant des créateurs de la Royal bank of Canada, qui travaille alors pour le compte des services secrets britanniques puis pour la British Libération Army. Micheline donnera naissance à 3 fils, Patrick, Philip et John qui se battent aujourd'hui pour réhabiliter la mémoire de leur grand père et récupérer un bien dont ils s'estiment avoir été spolié.

• Le Martinez, Hôtel éponyme

Après la période de troubles causée par la Grande Guerre qui a interrompu l'activité touristique sur la Côte d'Azur, la tradition touristique est renouée. La ville de Cannes constitue le centre d'attraction par excellence. Plus aristocratique que « Nice La Belle », sa clientèle est composée d'aficionados aux noms prestigieux. Aucun hivernant ou étranger de passage sur la Côte d'Azur ne fait défaut aux festivités cannoises. C'est pour cela, qu'il faut, malgré les beaux palaces déjà édifiés tels que Le Carlton, en construire d'autres qui soient plus confortables et plus luxueux. Le bord de mer est alors très convoité. Pour assurer sa suprématie, Cannes doit ériger des palaces à l'architecture nouvelle. C'est de là que naît l'idée à Martinez de construire un palace qui portera son nom.

Le 28 avril 1927, s'établit entre Martinez, Palméro, Peindre, Digard, Bertagna, Dumien, Martin et Maria une société anonyme qui se propose non seulement d'effectuer toutes opérations mobilières, immobilières, commerciales, financières ou autres, intéressant directement et sous quelle que forme que ce soit l'industrie hôtelière, mais aussi, ainsi que l'indique la dénomination Société des Grands Hôtels de Cannes, de mettre en valeur et d'exploiter un hôtel restaurant de grand luxe à édifier à Cannes, à l'endroit même qu'elle s'est fixé pour siège, c'est-à-dire, au boulevard de La Croisette, à l'angle de la rue de La Tour-Maubourg, sur l'emplacement occupé par la villa Marie-Thérèse et sur une bande de terrain dépendant du pavillon Henri IV, l'ensemble représentant une superficie de 9500m². Alphonse de Bourbon, demeurant à Cannes, et Félix Rainbeaux, demeurant à Paris, tous deux propriétaires des immeubles envisagés en font apport à la société par actes notariés en septembre 1927 portant ainsi le capital originel de 500 000 francs à 8 850 000 francs. Emmanuel Martinez en tant que président du conseil d'administration, ainsi que Palméro et Martin en leur qualité d'architecte, reçoivent mandat, le premier d'entrer en pourparlers avec

un institut de crédit à long terme aux fins d'y négocier un emprunt pour le compte de la société, les seconds de procéder à la mise au point définitive des plans, devis descriptifs et cahier des charges, en vue de l'édification projetée. Enfin une fois les travaux commencés, Henri Chaupeau, propriétaire de la Villa Henri IV fait apport à la Société des Grands Hôtels de Cannes du droit d'édifier sur deux parcelles de terrain, dépendant de la propriété de la société et de la Villa Henri IV à Cannes. Le capital est porté à 9 350 000 francs.

Les fondements de la Société des Grands Hôtels de Cannes étant posés, E. Martinez entre en pourparlers avec un institut de crédit à long terme afin de négocier l'emprunt dont la société a besoin. Fin 1927, la Société des Grands Hôtels de Cannes est propriétaire de près de 10 000 000 francs de terrains, et a une ouverture de crédit de 15 000 000 de francs pour commencer les travaux. Des appels d'offre sont alors immédiatement adressés aux principales entreprises de construction immobilière de la capitale et de la province. L'offre de la société d'Anella Frères est retenue en novembre 1927. Les adjudicataires s'engagent à exécuter tous les travaux nécessaires au complet et parfait achèvement d'un hôtel de grand luxe, composé de sept étages avec sous-sol et rez-de-chaussée, moyennant le prix de 25 250 000 francs. La remise de l'hôtel clef-en main est fixée au 15 décembre 1928. Les travaux débutent fin janvier, et la Société des Grands Hôtels de Cannes va aller de conflit en conflit avec l'entrepreneur. Le 15 décembre 1928, les travaux sont loin d'être terminés comme convenu. Emmanuel Martinez voit son crédit anéanti et sa situation compromise : il a commandé pour 20 000 000 de francs de mobilier qui arrive par wagons et qu'il va devoir entreposer aux quatre coins de Cannes, il a engagé du personnel, des orchestres, et dépensé 500 000 francs de publicité. Frédéric d'Anella connaissant la situation critique dans laquelle se trouve la Société des Grands Hôtels de Cannes ne cesse de continuer ses poursuites. Le 17 février 1929, L'hôtel Martinez ouvre ses portes en partie puisque seules 200 chambres sont terminées. Sur le toit de l'hôtel est apposé le nom de Martinez, car ses associés lui en ont fait la demande pour bénéficier de sa notoriété internationale. En mars 1931, en vertu du jugement rendu, la vente de l'hôtel est décidée. Pour éviter que la société des Grands Hôtels de Cannes ne perde l'hôtel, il est créé une société Fermière de l'Hôtel Martinez. La Société des Grands Hôtels de Cannes doit alors louer tous ses biens à cette société. Le revenu de la location de l'Hôtel Martinez est entièrement affecté au paiement des créanciers.

Bâti au centre de La Croisette, cet hôtel à la masse imposante, dont les plans ont été conçus par l'architecte niçois C. Palméro et ses collaborateurs Mayère et Morillon, est dans le style art déco. L'architecture du bâtiment est simple et pure. Elle s'accommode de lignes droites, d'angles arrondis, d'une série d'avant corps faisant alterner les bandes d'ombre et de lumière.

Au sous-sol sont répartis tous les services de l'hôtel. S'étalent dans un véritable labyrinthe toutes les installations techniques, une partie des services d'hôtellerie et la réserve. La salle des chaudières permet grâce à seize réservoirs contenant 250 000 litres d'eau bouillante d'alimenter toutes les chambres, tant pour le chauffage que pour les ablutions. La buanderie est divisée en deux compartiments, l'un réservé au linge de l'hôtel, l'autre à la lingerie de la clientèle. Vient ensuite l'une des pièces les plus importantes de ce sous-sol, la cuisine. Très organisés, les différents services sont tous dirigés par un chef de partie. Le chef de cuisine est choisi parmi les plus grands maîtres et autour de lui se pressent quarante cinq cuisiniers.

Après avoir franchi de jolis jardins et terrasses, le grand hall est décoré simplement par des colonnes cylindriques et une corniche de style moderne. Il s'ouvre, sur la loge du concierge à l'entrée, sur le bureau de réception et la caisse, sur la galerie du bar, sur la salle des fêtes, sur le grand escalier d'honneur et les deux ascenseurs, sur la salle de restaurant. Les grandes salles rayonnent autour du grand hall. La salle de restaurant ouvre par des baies sur la terrasse en front de mer, ce qui permet d'apprécier la vue. Au sud-est de l'hôtel,

communiquent le bar et le grill-room qui sont des lieux indispensables à la vie de l'hôtel moderne. Le confort de la vie s'incarne dans de grands fauteuils recouverts de cuir naturel. Ce palace édifié sur sept étages comprend cinq cents chambres. Les chambres possèdent la même disposition générale et la même décoration : un vestibule, une salle de bain avec wc, une douche avec bidet indépendant. La salle de bain est large et confortable. Au rez-de-chaussée, sur l'aile droite, une galerie de magasins de luxe ouvre par de doubles vitrines sur l'hôtel et sur la Croisette.

En 1929, lorsque le Martinez ouvre ses portes, les réservations sont comblées. Le Prince de Galles prend une suite à l'année. Les maharadjahs de Kapurthala, du Kashmir, de Patiala, de Boroda, de Holkar se battent pour obtenir un étage entier. Un an plus tard, le crash de la bourse américaine vient frapper toute l'Europe. Cannes voit la riche clientèle étrangère annuler ses réservations. C'est un grand choc financier pour Emmanuel Martinez et son hôtel tout neuf.

• Le séquestre contesté

Avec la guerre les affaires deviennent dures pour E. Martinez. En 1943, 150 chambres de l'hôtel sont réquisitionnées par les Italiens. Les banques lui refusent tout nouveau crédit. Il emprunte alors de l'argent contre le gage d'une partie des actions de son hôtel à Mendel, dit, Michel Skolnikoff, qui a fait du commerce avec la Wehrmacht et est en train de dépenser des centaines de millions de francs à Monaco, où il achète les plus grands palaces du Rocher.

En 1944 quand la défaite allemande se précise Skolnikoff demande à Martinez de lui rembourser son prêt. Les deux hommes se rencontrent à Monaco. Martinez remet la somme à Skolnikoff. À la Libération, cette relation lui vaut d'être considéré comme un collaborateur et il doit s'exiler en Italie.

En novembre 1944, les biens personnels d'Emmanuel Martinez et ses deux sociétés propriétaires de l'Hôtel Martinez sont mis sous séquestre par décision du tribunal de première instance de Grasse. En décembre le tribunal prononce le séquestre des biens de la Société des Grands Hôtels de Cannes - propriétaire de l'Hôtel Martinez sous le contrôle du groupe Skolnikoff..., pour en confier la gestion au Service des Domaines.

En avril 1945, le Comité de Confiscations de Profits Illicites demande la confiscation et le séquestre de tous les biens de Michel Skolnikoff, et de tous ses comparses comme solidaires dont Emmanuel Martinez avec une amende fiscale de 3,9 milliard de francs. C'est-à-dire que, à compter de 1945, tant l'actif que les bénéfices de l'hôtel serviront à payer à l'Etat cette amende faramineuse. Le 8 mai 1945, la Cour de Justice de Grasse condamne Martinez par contumace, à 20 ans de travaux forcés pour "faits de collaboration avec l'ennemi" et à 2 ans d'interdiction de séjour dans les Alpes-Maritimes.

Réhabilité le 19 mai 1949, Emmanuel Martinez multiplie les procédures pour retrouver son bien mais en vain.

Le 15 octobre 1973, à Gênes, Emmanuel Martinez s'éteint à l'âge de 92 ans ... ruiné ! Un mois après son décès la cour d'appel de Paris estime que « jusqu'à présent, personne n'a jamais fait la preuve que M. Martinez avait vendu ses actions de la Société des Grands Hôtels de Cannes à M. Skolnikoff. Et quand bien même cela aurait été le cas, il y aurait ce jour prescription du vol. »

Au moment même où les propriétaires de l'hôtel lui demandent des comptes, sur la gestion de l'hôtel pendant plus de trente cinq ans, l'Etat fera voter un article spécifique dans la loi de finances de décembre 1979 pour que lui soit transférée la propriété de l'hôtel au titre de « dation en paiement » de la créance Skolnikoff. Le 9 juillet 1980 les Domaines après avoir investi quelques millions pour rénover l'hôtel vendent le Martinez au groupe Concorde. Fixé à 140 millions de francs par le juge de l'expropriation le montant de l'indemnité

d'expropriation sera retenu par l'Etat pour le paiement de la dette de confiscation de Skolnikoff et échappera aux héritiers Martinez et à la Société des grands hôtels de Cannes.

Les héritiers de Martinez et la Société des grands hôtels de Cannes multiplieront en vain les procédures pour obtenir une indemnisation pour privation de jouissance de l'hôtel puis de privation de sa propriété. En mai 2003, le tribunal de grande instance de Paris fait droit à la demande de Mme S. Martinez Kenny qui avait assigné la Société Hôtel Martinez Concorde afin qu'il lui soit fait interdiction de se servir de nom patronymique de son père à titre d'enseigne, de raison sociale et de marque, mais le 17 novembre 2004, la cour d'appel de Paris infirme le jugement et déboute Mme S. Martinez Kenny. Aujourd'hui la saga d'un palace mythique perdure¹.

¹ NDLR, les héritiers du constructeur en litige avec Martinez continuent aussi leurs recours